

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipale) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

## Nos confrères sous les drapeaux

En Tunisie, comme en Algérie, beaucoup de nos confrères ont dû répondre à la mobilisation générale et se trouvent sous les armes soit sur les fronts, soit dans les garnisons de l'arrière ou malheureusement prisonniers de guerre comme Jacques Gaillard et René Jouglet; jusqu'à ce jour, Gaston Houette, du *Courrier de Tunisie*, et Louis Valentin, directeur de la *Tunisie Sportive*, ont payé de leur vie la défense de la patrie contre l'odieux ennemi, saluons au passage ces braves que le Syndicat de la Presse tunisienne inscrira sur son livre d'or.

A tout seigneur, tout honneur : notre excellent ami Paul Lambert, directeur du *Republicain*, président du Syndicat de la Presse républicaine de Tunisie, lieutenant, chef d'une formation sanitaire, est à Metzeral en Alsace, en première ligne du feu où sa conviction du succès final des alliés demeure ferme et inébranlable.

A la *Dépêche Tunisienne*, véritable pléiade de jeunes, presque toute sa rédaction a dû répondre à l'appel du pays. Tout d'abord, notre bon confrère André Duran-Angliviel, rédacteur en chef, vice-président du Syndicat, parti volontaire comme simple zouave, a gagné le galon d'or de sous-lieutenant sur le champ de bataille des Dardanelles où il fut grièvement atteint. Evacué sur la station sanitaire du Mont des Oiseaux, près de Toulon, il y reçut des soins attentifs et vigilants et se trouve en convalescence ici à Tunis, dans sa famille; Théo Prat, secrétaire de la rédaction, lieutenant de zouaves, a été lui aussi très gravement blessé aux Dardanelles; il se trouve actuellement à Tunis, après avoir été évacué sur Bône, et sa guérison n'est plus qu'une question de jours.

L'ami Terryn, secrétaire de la direction, est sergent de zouaves à Tunis; Pondevaux, que ses cent kilos passés auraient pu laisser chez lui, est caporal dans une section de commis et ouvriers à Tunis où il tient la place d'un camarade parti pour le front. Nous ignorons où se trouvent Tillot et Serdane, rédacteurs.

Au *Courrier de Tunisie*, notre ami Auguste Destrées, directeur, lieutenant de zouaves, après avoir fait bravement son devoir dans les environs de Lassigny, où il fut aussi très sérieusement blessé, a été l'objet d'une flatteuse citation à l'ordre du jour. Guéri et venu en convalescence, il est reparti plein d'entrain pour le nouveau front des Dardanelles, combattre à la tête de ses vaillants poilus. On ignore le sort de son rédacteur en chef, René Jouglet, parti comme sergent de marsouins; on le croit prisonnier de guerre en Allemagne. Nous souhaitons vivement qu'il en soit ainsi. L'ami B. Duclos, capitaine d'artillerie, après avoir combattu à la Marne, à Soissons, se trouve toujours à Dunkerque, où il attend son quatrième galon et la rosette d'officier de la Légion d'honneur; nous lui souhaitons bien cordialement l'un et l'autre. Gaston Houette est mort en brave sur le champ de

bataille et cité à l'ordre du jour de la division.

A la *Tunisie Française*, P. de la Charrière, parti comme adjudant de tirailleurs, a gagné l'épaulette de sous-lieutenant et la croix de la Légion d'honneur. Blessé, il est en traitement à Neuilly-sur-Seine, aux portes de Paris. Zannettacci est prisonnier en Allemagne.

Raucher, directeur du *Capitaliste Tunisien*, territorial, aurait pu rester à Tunis; il a demandé à être versé dans l'active pour partir sur la ligne du feu; on l'a envoyé à Belfort où il a gagné les galons de brigadier; il voisinerait avec Lambert dans les environs de Metzeral.

Jacques Gaillard, directeur du *Cri de Tunis*, lieutenant dans un régiment mixte de zouaves-tirailleurs, aurait été fait prisonnier sur l'Yser et serait interné en Allemagne; on ignore encore dans quel camp les boches l'ont envoyé et s'il a été blessé. Notre confrère A. Guénard, directeur du *Petit Bisertin*, parti au front comme maréchal-des-logis d'artillerie, est revenu en Tunisie comme sous-lieutenant instructeur aux chasseurs d'Afrique.

Nous n'avons pas de nouvelles d'Albert Canal, directeur de l'Agence Havas. René Bouyac, directeur du *Progrès de Tunis*, officier-interprète de 1<sup>re</sup> classe (capitaine), est affecté à la censure militaire postale à Tunis, où il rend d'appréciables services. Alexandre Fichet, directeur du *Scorpion*, est mobilisé dans les zouaves à Tunis; il ne pique ni ne mord plus, mais s'apprête d'un jour à l'autre à cogner dur et ferme sur les têtes de boches. Rodolphe Valensi, fils du général de division ancien interprète de S. A. le Bey, bien que dégagé de toute obligation militaire, s'est engagé pour la durée de la guerre et a été affecté aux services auxiliaires à Tunis. Comme nous l'avons dit plus haut, Valentin a été tué à la presqu'île de Gallipoli après avoir été promu sous-lieutenant sur le champ de bataille d'Abdul-Bahar.

M. Smaja, directeur de la *Justice*, engagé volontaire malgré ses 50 ans bien sonnés, est brancardier; il est venu ces jours-ci à Tunis en permission; il a donné un fier exemple à ses jeunes coreligionnaires.

Dans la presse du département voisin, nous ne connaissons que nos excellents confrères André Servier, rédacteur en chef de la *Dépêche de Constantine*, et Jean Morinaud, rédacteur au *Republicain*, sous les armes, le premier, sergent aux zouaves et le second aspirant dans un régiment d'artillerie. Schiffmacher, directeur du *Réveil de Souk-Ahras*, originaire d'Alsace, qui rêvait d'aller combattre sur ce front, malheureusement, atteint d'une maladie qui l'empêchait de marcher librement, a voulu subir une opération qui l'a emporté.

A tous les braves que le destin a épargnés, nous souhaitons bonne chance jusqu'à la fin des hostilités et à leur heureux retour; aux prisonniers une captivité sans ennui, aux confrères morts ou disparus va notre souvenir ému.

Ém. LACROIX.

Donnez votre Publicité à La Petite Tunisie le plus répandu des Hebdomadaires de la Régence

## Billet de la Semaine

### Nos mobilisés et les autres

*L'étranger qui débarque à Tunis est étonné de la grande quantité d'hommes jeunes et forts, et par conséquent aptes à être mobilisés, qu'il voit déambulant tranquillement par les rues de la ville, et il se demande pourquoi tous ces civils ne sont pas à la caserne, sac au dos.*

*Notre visiteur ignore que Tunis est une ville très cosmopolite où, à côté de plusieurs milliers d'étrangers, vit une population israélite indigène de 50.000 âmes, suivant l'Indicateur Tunisien de 1914, avec forcément plusieurs centaines de jeunes gens capables de tenir un fusil. Tous ces étrangers appartiennent soit à des pays neutres comme l'Espagne et la Grèce, soit à des nations alliées comme l'Italie et l'Angleterre. Pour l'Italie, ce sont en général des hommes ayant dépassé l'âge de la mobilisation ou qui sont laissés temporairement dans leurs foyers. Quant aux Maltais, sujets anglais, n'étant pas astreints au service militaire obligatoire, rien ne les oblige de s'enrôler et la plupart, pour ne pas*

*Pour rendre hommage à la vérité, nous savons que les Maltais de l'île ne répugnent pas au service militaire et grand est déjà le nombre des braves qui ont compris leur devoir dès le premier jour des hostilités et se sont enrôlés dans les armées du roi Georges, où ils font d'excellente besogne; quant aux autres, ceux implantés sur le territoire de l'Afrique du Nord, à part des exceptions en nombre infime, on se demande quels sentiments animent ces sujets anglais qui restent là sans prendre part à la gigantesque lutte dans laquelle est engagée l'Angleterre à côté de la France dont ils furent un moment les fils adoptifs.*

*A côté de tous ces étrangers retenus au rivage pour les motifs énoncés plus haut et des descendants d'Israël, il y a la multitude de mobilisés dont aucun insigne ne vient révéler l'état militaire alors qu'en France tous les mobilisés, tous sans exception, à quel service qu'ils appartiennent, portent un brassard. Pourquoi n'en est-il pas de même en Tunisie? Pourquoi nos postiers, nos cheminots, etc., n'ont-ils pas le brassard qui les soustraira aux réflexions désobligeantes dont ils sont l'objet directement ou lancées à la dérobée. On récrimine sur tel ou tel jeune soldat rencontré dans les rues, à plus forte raison sur les civils. Il faut que cela cesse et pour cela que le port du brassard soit obligatoire pour tous les mobilisés, et ce faisant les langues se tairont peut-être.*

LE SEMAINIER

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE / 5c. 10 c. affranchi, 5 c. pour les blessés

## NOS ÉCHOS

### Dame Gensure est capricieuse

L'Action Jurassienne est un vaillant journal républicain du Jura, qui paraît à Dôle; son directeur politique est M. Georges Ponsot, le sympathique et barbu député de Dôle, qui tient une grosse place au Parlement. Celui-ci est un ennemi acharné de la représentation proportionnelle et ses joutes oratoires avec Grousier, autre barbu parlementaire, et Charles Benoist, partisans de la représentation, au temps où nos honorables avaient des loisirs, sont connues de tous.

Malgré sa situation, son journal ne coupe pas aux ciseaux de dame Anastasie. Son dernier numéro nous offre trois colonnes en blanc alors que l'article censuré avait paru dans le *Journal de Pontarlier* et l'*Union Républicaine du Jura* de Lons-le-Saulnier.

Comprenez qui pourra ces fantaisies qui finissent par dépasser les bornes, aussi les protestations pleuvent au Gouvernement et au Parlement pour mettre un terme à l'intolérable abus dont la presse est l'objet.

### Contre les produits boches

Dès le 27 mars, le maire de Lyon, devant les preuves indiscutables qui lui furent fournies que le chocolat Suchard était la propriété d'un naturel de la Prusse rhénane, le sieur Karl Rüss, prit un arrêté prescrivant l'enlèvement de toutes les affiches.

Pourquoi cet arrêté n'a-t-il pas été généralisé? Pourquoi dans de trop nombreuses gares et jusque dans celles du Métropolitain de Paris, laisse-t-on subsister les affiches de cette marque, dont le propriétaire a, en 1911, offert à l'Allemagne un dirigeable qui fut baptisé à Kiel et eut pour marraine la princesse Henri de Prusse?

### Que fera-t-on de notre or?

Nous posons la question à qui de droit: que fera-t-on de notre or? nous entendons de notre or tunisien?

Puisque notre monnaie n'a pas cours en France, celui-ci peut-il entrer dans la réserve de la Banque de France, la seule reconnue à l'étranger, le papier de la Banque de l'Algérie étant sans valeur.

### Au champ d'honneur

La nouvelle de la mort du sous-lieutenant René Douté, tué sur le front de France, qui avait couru mais dont on n'avait pas reçu confirmation, paraît être aujourd'hui certaine.

René Douté est mort en brave, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui.

Nous prions toute sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

### Le suspect

Aux gares de frontière, on est très difficile. Les trains venant de Suisse sont particulièrement surveillés. Tous les voyageurs doivent quitter leurs wagons et sont soigneusement inspectés, on leur demande leurs papiers et on examine les passeports.

Il y a quelques jours, un zélé policier avise un monsieur qui descendait d'un confortable wagon :

— Surveille-le, dit-il tout bas à son collègue; il m'a l'air suspect.

Le monsieur a entendu, mais il ne bronche pas. Il exhibe ses papiers et sourit en voyant la mine déconfite du policier. M. Fernand David venait de rendre visite à ses électeurs de la Haute-Savoie...

### La gaffe

Le bureau du commerce à la Direction générale de l'Agriculture a commis une gaffe en faisant insérer au Journal Officiel Tunisien les marques de fabrique déposées par des maisons austro-boches, avant la guerre bicu entendu.

Pour la réparer, il ne lui reste qu'un moyen : celui d'annuler purement et simplement l'avis les concernant, et tout sera bien qui finira bien.

### Nos bureaux de tabac

Il existe deux catégories de bureaux de tabac : ceux qui sont affermés par voie d'adjudication et dont une partie du fermage va, croyons-nous, à des bénéficiaires, veuves le plus souvent intéressantes mais quelquefois pas du tout et ceux dont l'administration se réserve la concession temporaire dans l'intérêt du Monopole.

En ce qui concerne les premiers, la commission instituée par M. le Résident général est seule juge du maintien des bureaux de tabac à leurs titulaires, quant aux seconds, ne conviendrait-il pas dès maintenant de songer un peu à nos chers blessés indigènes qui trouveraient là un dédommagement à leur dévouement à notre pays à la défense duquel ils ont laissé l'usage d'un membre.

Nous savons combien on apprécie le

rôle des troupes indigènes et connaissons toute la sollicitude que leur témoigne M. le Résident général pour douter que notre proposition ne soit prise en considération par lui.

### Dons à l'État

MM. Georges et Jean Hersent, ingénieurs à Paris viennent d'offrir un aéroplane à l'État. Par décret en date du 15 août, ce don généreux a été accepté.

MM. André et Édouard Michelin viennent d'offrir à l'État cent cellules d'aéroplanes. Par décret en date du 14 août, ce don a été accepté.

### A Souk-Ahras

On nous demande de signaler à l'autorité militaire compétente la situation vraiment pénible dans laquelle se trouvent la ville de Souk-Ahras et sa région, qui n'ont plus qu'un seul docteur pour assurer le service médical et encore celui-ci étant mobilisé doit nécessairement faire passer le service médical militaire avant celui des civils. Ce double travail est au-dessus des forces d'un homme, même doué de la meilleure volonté et qui n'a même pas le droit d'être malade.

Il y a bien à Souk-Ahras un médecin militaire de l'active qui pourrait prêter son concours aux civils et le brave docteur Clada, mais notre maire ne fait plus de médecine particulière et se renferme dans ses attributions municipales et son hôpital, et il est interdit au médecin-major de visiter la clientèle civile.

Aussi les habitants seraient reconnaissants à l'autorité militaire d'affecter à Souk-Ahras M. le docteur Mesguiche, actuellement mobilisé en Tunisie. Il n'est pas possible de laisser une population aussi importante que celle de notre ville et les centres européens ou indigènes de la région sans médecin.

Nos correspondants espèrent qu'on voudra bien tenir compte de cette légitime réclamation dictée par le seul souci de la santé publique.

### La N'goko-Sangha

Un de nos lecteurs nous demande si la fameuse N'goko-Sangha, la cause initiale de la guerre actuelle, a été placée sous séquestre?

Nous avouons notre ignorance complète non pas sur la N'goko-Sangha, mais sur le séquestre de cette société.

Plus tard, quand la guerre sera finie, nous pourrions demander des comptes à qui de droit, pour l'instant ne pensons qu'à la défense de la patrie, ayons toujours les yeux tournés vers le front et travaillons, chacun dans notre sphère, pour la victoire finale et l'écrasement du peuple abject qui avait rêvé de dominer le monde et de l'asservir.

### Des colliers d'or

Nous nous trouvions un jour dans le train d'Hammam-Lif.

A la gare de Maxula-Radès, plusieurs femmes indigènes se précipitèrent dans le wagon de 3<sup>e</sup> classe où nous nous trouvions. Il n'était pas besoin d'être vieux Tunisien pour reconnaître à quel genre de monde elles appartenaient. Plusieurs d'entre elles se dévoilèrent et laissèrent flotter leurs haïks, ce qui permit de voir des colliers de pièces d'or de 20 francs. L'un de ceux-ci en avait au moins une vingtaine.

N'y aurait-il pas moyen de faire rendre à la circulation ou au trésor toutes ces pièces d'or qui seraient plus utiles à la défense de la patrie que sur la poitrine de ces hétaires?

### La Maggi suisse-boche

Depuis quelques jours, les journaux publient une longue lettre de protestation de la Société Maggi contre les dires du sénateur Gaudin de Villaine apportés à la tribune du Sénat.

Cette société suisse, mais plutôt boche, déclare, à la vérité, comme la Suchard :

« Je suis Suisse, voyez ma maison-mère ». Evidemment elle est suisse, mais il est d'autres éléments d'appréciation dont doivent tenir compte nos compatriotes. Nous ne croyons pas que le doute puisse être permis avec la société Maggi pas plus qu'avec la société Suchard, toutes les deux ont des attaches puissantes avec les Pruscos que sont en réalité les maîtres de la maison depuis la mort de Maggi, son créateur, survenue il y a trois ou quatre ans. Nos compatriotes feront bien de réserver leurs préférences à des produits moins douteux dont les réclames marquaient la route à nos ennemis sur le sol de France.

### L'omelette

Le fils de M<sup>e</sup> Chenu appartient à une section de mitrailleuses. L'autre jour, un civil critiquait devant lui la prudence du G. Q. G. et déclarait péremptoirement :

— On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs !

— On voit bien, Monsieur, lui répondit le jeune Chenu, que vous n'êtes pas de ces œufs dont on fait l'omelette.

